

ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

Plateforme de coordination

L'agglomération a accordé une subvention de 7 000 € à l'URML de Normandie afin de fédérer l'ensemble des professionnels de santé autour de la plateforme numérique de coordination Cont'Actes Santé.

À NOTER

Mardi 8 décembre à 18h

Conseil communautaire à Valognes (les modalités organisationnelles vous seront communiquées prochainement)

ÉDITO

« Le rebond se prépare maintenant »

● « Mes chers collègues,

C'est un Bureau dans une forme peu habituelle que nous réunissons aujourd'hui. J'ai néanmoins tenu à être présent à Valognes car je tiens à montrer que notre institution continue à travailler normalement. La priorité absolue est que le Cotentin demeure pleinement opérationnel. Ce n'est pas une mince affaire dans un contexte où le discours gouvernemental est confus et paradoxal. D'un côté le télétravail doit être la règle. De l'autre, la Ministre du Travail affirme que ce n'est pas au travail que le virus s'attrape et on nous exhorte à assurer nos missions de service public, à faire fonctionner les transports à plein régime, à ouvrir les écoles, les EHPAD ou encore les piscines aux scolaires. Les agents de l'agglomération sont aujourd'hui pour l'essentiel sur site pour la continuité du service public. Les personnes vulnérables ont été placées en télétravail ou en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA). Certains agents ont également été placés en travail à distance à chaque fois que le desserrement des bureaux était nécessaire.

L'agglomération est opérationnelle car la situation exige plus que jamais de maintenir le rythme de nos projets. Dans le Cotentin, le rebond se prépare maintenant, la feuille de route n'accusera pas de retard au motif que la crise sanitaire nous impacte. Je rappelle que nous avons plusieurs projets majeurs qu'il nous faut mener à terme aussi rapidement que possible :

• Le projet Mobilité. Cela va être une révolution. À Cherbourg-en-Cotentin, avec un transport partiellement en site propre mais aussi dans le Cotentin rural, avec des lignes

structurantes qui offriront des liaisons toutes les deux heures, et du Transport à la Demande (TàD) ;

- Le contournement Ouest. La Conférence des Maires devait l'aborder le 10 novembre. Je mettrai ce projet sur la table devant les maires dès que nous pourrons les réunir ;
- L'ouverture de nos Pôles de Proximité à d'autres services, à l'image de celui de Valognes, pour qu'ils deviennent de véritables maisons du Cotentin ;
- La redynamisation des centres-bourgs qui mobilisera plusieurs politiques communautaires.

Mes chers collègues, si je considère que nous devons demeurer sur le pont, c'est aussi qu'il est fondamental que nous imaginions ensemble des réponses, dans nos compétences, à la crise. Ce confinement n'est pas le même que le premier. D'une certaine manière il est plus redoutable. Plus redoutable parce que le virus touche le Cotentin cette fois ; plus redoutable parce que le premier confinement a laissé des séquelles chez un grand nombre de nos concitoyens, plus redoutable parce que les entreprises, à commencer par les TPE et les commerces, vont souffrir une nouvelle fois (NDLR : les mesures impulsées présentées aux élus du Bureau sont détaillées au verso de cette lettre).

Ces propositions ne sont pas exhaustives. Il nous faudra continuer d'être à l'écoute de la population et des forces vives du territoire ».

David MARGUERITTE

Président de l'agglomération du Cotentin

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR...

Renforcer l'attractivité du territoire

● Le programme de centres-bourgs

Il s'agit d'un dispositif ambitieux visant à renforcer la revitalisation du territoire en mobilisant un certain nombre de projets stratégiques comme : la future offre de mobilité, l'action économique, le Plan Local de l'Habitat, le déploiement numérique, confié à Manche Numérique, le Pays d'Art et d'Histoire pour aider à valoriser le patrimoine ou encore l'Office de Tourisme afin de favoriser le flux touristique et accompagner la professionnalisation des acteurs.

● L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Petites Villes de Demain »

Dans le cadre de ce programme, l'agglomération du Cotentin va déposer une candidature groupée pour l'AMI « Petites Villes de Demain ». Ce dernier vise à aider les projets de ce type en termes de soutien dans l'ingénierie, en matière de financements sur quelques initiatives thématiques et d'accès au réseau pour encourager l'innovation et le partage d'expérience. Cet AMI doit conduire à sélectionner 65 communes normandes sur les 176 éligibles. Sur le territoire communautaire, 11 communes peuvent prétendre à ce dispositif : Barneville-Carteret, Quettehou, Bricquebec-en-Cotentin, St-Pierre-Église, La Hague, St-Sauveur-le-Vicomte, Les Pieux, St-Vaast-la-Hougue, Montebourg, Valognes et Port-Bail-sur-Mer. Après échanges avec les communes concernées, l'agglomération du Cotentin proposera une candidature collégiale pour cet AMI et la réalisation aux côtés de chacune d'entre elles d'un diagnostic permettant de définir une stratégie et un plan d'actions adapté à leurs objectifs.

L'IMAGE DU COTENTIN

Le 9 octobre 2020 Rentrée inaugurale de l'école d'usinage de Valognes

Le Président David MARGUERITTE, aux côtés d'un parterre d'élus et de donneurs d'ordre du territoire, a inauguré la 1^{ère} école de production de la Manche et la 5^{ème} de Normandie.

Retrouver en image cet évènement ↗



CE QU'IL FAUT RETENIR...

Lors du dernier Bureau

Le Président David MARGUERITTE a indiqué en préambule de la présentation du Plan de relance : **« Le Cotentin se tient debout dans la tempête. Je souhaite que notre collectivité soit une nouvelle fois à l'avant-garde de la relance économique pour accompagner au mieux les acteurs dans ce second épisode de crise mais également que l'agglomération poursuive, sans attendre, la réalisation des projets d'avenir qui encourageront le rayonnement du Cotentin dans les mois à venir ».**

Les principales mesures présentées et approuvées par les membres du Bureau sont les suivantes :

Le soutien aux acteurs économiques

- L'accompagnement de proximité : renforcement de la plateforme d'accueil téléphonique de la CCI ; campagne d'information des aides existantes avec la création d'un vademécum les synthétisant ;
- Le soutien à la plateforme « click and collect - Ma ville, mon shopping » : place de marché développée par le département, les chambres consulaires et les intercommunalités au profit des commerçants locaux. Le Cotentin va les encourager à rejoindre cette vitrine numérique ;
- L'élaboration avec la Région d'un dispositif complémentaire d'accompagnement local dès lors que l'Etat aura affiné ses dispositifs de soutien pour définir ensuite une initiative complémentaire afin d'apporter une réelle valeur ajoutée aux entreprises de notre territoire ;
- La suspension des loyers des entreprises « hébergées » dans les bâtiments communautaires (pour

les mois de novembre et décembre 2020) et qui subissent une fermeture administrative : restaurants, golfs, loueurs de voiliers, etc. ;

- Le traitement avec diligence des factures de nos fournisseurs.

L'appui aux producteurs et acteurs de l'hôtellerie

- La création d'un Coffret Cotentin, spéciales fêtes : en lien avec l'Office de Tourisme du Cotentin et les professionnels du territoire, élaboration de coffrets « repas de fêtes » et « séjours de fêtes » permettant de délivrer partout en France, à la demande des produits ou des séjours dans le Cotentin ;
- La réactivation de la plateforme « J'achète local » à destination des producteurs locaux.

L'accueil d'étudiants

- Pendant le confinement, l'agglomération va embaucher une dizaine d'étudiants en difficulté financière afin de renforcer les services d'accompagnement quotidien des Pôles de Proximité.

La solidarité auprès de nos soignants

- L'offre de repas aux soignants exposés en première ligne face à la COVID-19 : à travers le dispositif des « chèques Cotentin ». Ils pourront ainsi profiter d'un repas dans un restaurant du territoire.

ET AUSSI...

● Ressources Humaines

Afin d'encourager les agents à se faire vacciner, et pour favoriser une possible amélioration de la réponse immunitaire, il est proposé au personnel le remboursement de leur vaccination pour ceux qui n'auraient pas de prise en charge (CPAM ou mutuelle).

● Collecte des déchets

L'agglomération va répondre à l'appel à projet CITEO qui comprend notamment deux volets : l'Extension des Consignes de Tri (ECT) et les mesures d'accompagnement pour optimiser la collecte.

EN VIDÉO | YouTube

Retrouvez la vidéo du Président détaillant les initiatives impulsées pour soutenir les différents acteurs

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur : lecotentin.fr ou par voie d'affichage au siège administratif de l'agglomération - Hôtel Atlantique - Bd Félix Amiot - CHERBOURG-EN-COTENTIN

Lettre des conseillers

#20 - Novembre 2020 - Édition spéciale CRISE SANITAIRE COVID-19 - Communauté d'agglomération du Cotentin

Directeur de publication : David MARGUERITTE, Président - Réalisation : Direction de la Communication

Photo : Thierry HOUYEL. Diffusée par voie dématérialisée à l'ensemble des conseillers (communautaires et municipaux)

leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

lecotentin.fr